

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e de recherche en production, traitement et analyse de données, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-YVELINES, session 2021**

**Le Président,**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e de recherche en production, traitement et analyse de données, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN-EN-YVELINES, au titre de l'année 2021 :

Madame BOMBART Mathilde, professeure des universités de 2ème classe, présidente, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, Guyancourt.

Monsieur CHASTANG Pierre, professeur des universités de 1ère classe, vice-président, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, Guyancourt.

Madame THEOPHILE Nadine, ingénieur de recherche 2è classe, experte, Université Gustave Eiffel, Marne-la-Vallee.

Monsieur PANFILI Didier, maître de conférences, Université Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame ZAMBON Alexandra, maître de conférences de classe normale, suppléante, Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, Guyancourt.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Versailles, le 10 Septembre 2021

Pour le président  
et par délégation  
Le Directeur Général des services

  
Thierry CAMUS